

Direction des ressources humaines

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION 2^{ième} CLASSE
BAP J - EMPLOI-TYPE ADJOINT.E EN GESTION ADMINISTRATIVE**

En application des articles 3-2 à 3-4 du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation auront lieu, au titre de l'année 2019.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

L'arrêté du **19 mars 2019 (parution au JO du 27 mars 2019)** autorise au titre de l'année 2019 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation 2^{ième} classe.

Le nombre total de postes à pourvoir est fixé à 247.

Pour l'**université Bordeaux Montaigne**, le nombre de postes est fixé à :

- **2 postes à l'université Bordeaux Montaigne :**
 - **1 poste à la Direction de la recherche**
 - **1 poste à l'UFR Langues et civilisations**

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés.

Les dossiers font l'objet d'une inscription en ligne et doivent être téléchargés ainsi que le profil de poste sur le site web de l'université Bordeaux Montaigne à partir du mardi 02 avril 2019 à l'adresse suivante :

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html>

Ils doivent être **retournés par voie postale uniquement** à :

Université Bordeaux Montaigne
DRH Pôle formation et concours
Domaine universitaire - Esplanade des Antilles
33607 Pessac cedex

La **date limite d'envoi des dossiers de candidature** est fixée au **mardi 30 avril 2019**.

Condition de sélection des candidats :

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats prévue le **02 juillet 2019**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Contact : Madame Fontaneau Stéphanie - 05 57 12 15 71 - concours@u-bordeaux-montaigne.fr

Responsable du pôle formation concours : Madame Butin Sylvie - 05 57 12 45 75